



SECTION DEPARTEMENTALE DE LA MAYENNE DECEMBRE 2020

Le Mot de la Présidente



Chers Compagnons,

2020 s'achève alors que nous vivons une crise inédite et éprouvante. Celle-ci comme toutes les crises est chargée d'enseignement et nous permet de garder l'espoir en l'avenir et en notre capacité à être solidaire.

Notre trilogie républicaine : Liberté, Egalité, Fraternité, nourrit nos engagements.

Dans le contexte que nous vivons, la Fraternité a pris une place toute nouvelle. Cette Fraternité, la section de la Mayenne a eu à cœur de la mettre en œuvre avec la chaîne de solidarité « chaîne Hervé » et le contact auprès de nos compagnons âgés, isolés.

Nous avons tenté de maintenir le lien, l'attention, auprès de tous, pour faire de cette année si difficile un élan de solidarité entre nous.

Le philosophe Egard MORIN nous enseigne : « *vivre c'est naviguer dans une mer d'incertitudes à travers d'ilots et d'archipels de certitude sur lesquels on se ravitaille* »

Il nous faut composer avec l'incertitude en nous ancrant sur les valeurs qui nous font vivre. Dans cet esprit notre section, a souhaité apporter sa contribution au niveau national par un don à l'INSERM au profit de la recherche du vaccin CODID19. Nous avons également souhaité marquer notre engagement au niveau local par un don à la Banque alimentaire en soutien de son action auprès des plus démunis

Notre revue est l'illustration de cette année si particulière en vous faisant partager les actions qui ont été les nôtres en 2020, et combien nous avons eu à cœur que notre devise : « *Honneur Solidarité Mémoire* » rayonne dans les Cœurs et dans les Esprits.

Je formule, pour vous et vos familles, mes vœux chaleureux de Noël, de sérénité.

Que 2021 vous soit source de santé, de joies familiales, de bons moments partagés.

En attendant le plaisir de nous retrouver, les membres du Comité se joignent à moi pour vous assurer de nos amicales pensées, et de notre engagement.

*Françoise Auvinet
Présidente,
Membre du bureau National*

SOMMAIRE

Le mot de la
Présidente

Année Mémoirelle
Général de Gaulle

Espace Saint-Julien,
projet
intergénérationnel
au cœur de la Cité

L'actualité des
ordres

La vie de notre
association

2020 ANNEE MEMORIELLE

Général de GAULLE

Bernard PHAN

*Professeur honoraire de Première supérieure au Lycée Henri IV, Paris.
Président du Comité d'Amiens de la SMLH.*

Hommage au fondateur de notre Ordre

130 ans de sa naissance

80 ans de l'appel du 18 juin 1940

50 ans de sa mort

Incarnation de l'esprit de la résistance, de l'esprit de la Nation

« Comment le 18 est devenu le 18 juin ? »

(Daniel CORDIER)

Cette citation peut surprendre mais suggère bien la particularité de cet événement. Le seul énoncé d'une date, sauf à tout ignorer de l'histoire contemporaine de la France, évoque tout à la fois un homme et des événements majeurs de notre histoire récente. Cet appel, improbable jusqu'au dernier moment, n'a pris que progressivement cette importance. Il fut, bien après la guerre, pour de Gaulle un outil politique essentiel presque jusqu'au terme de son engagement au service de la grandeur de la France.

Sauf à découvrir une archive ignorée, on ne connaît pas le texte de l'appel que de Gaulle dut soumettre au cabinet de guerre britannique et en modifier des termes sous peine de se voir interdire l'antenne. Pour de multiples raisons, seul un nombre limité de personnes l'entendirent et on ne peut pas dire qu'il parvint à lever des foules de résistants. Les Français libres n'atteignirent jamais les 100.000 hommes. Faute d'une personnalité plus importante que de ce colonel inconnu, les Britanniques acceptèrent de l'aider à incarner la France et à la maintenir dans la guerre. Leurs rapports furent parfois tendus mais Londres fut fidèle à ses engagements, sans oublier pour autant ses intérêts.

Dans l'hiver 1942-43 le 18 juin se révéla être un outil politique, le seul dont de Gaulle disposait face aux Etatsuniens. Le succès de l'opération Torch imposait aux Etats-Unis d'avoir un interlocuteur français en Algérie et au Maroc. Ils récusèrent de Gaulle, craignant qu'il ne fût une menace pour la démocratie en France à l'issue de la guerre. Ils nommèrent Darlan, présent à Alger pour des raisons familiales, Haut-commissaire de France en AFN. Pour avoir déclaré qu'elle ne le reconnaissait pas comme tel, la France combattante se vit couper l'accès aux antennes de la BBC. Il était impensable que des hommes de Vichy

pussent incarner la France. L'appel du 18 juin révéla alors qu'il avait acquis une importance, comme l'exprimait d'Astier de la Vigerie, « *Libération a eu un départ non gaulliste, puis la force du symbole a montré l'impossibilité de faire autre chose que le gaullisme* ». Ce que confirmait Antony Eden en soulignant que « *Si de Gaulle n'a que peu d'importance hors de France, il a une importance considérable en France comme un point de rassemblement contre Vichy.* »

Le 15 mai 1943, le Conseil National de la Résistance (CNR), regroupant la majorité des mouvements de la Résistance intérieure, déclara qu'il reconnaissait comme seul chef de Gaulle. Ce choix, expliquait Cordier, était imposé par la réalité : « *D'un côté les mouvements surestimaient leurs forces ; d'un autre côté, à Londres, nous surestimions la Résistance...Seuls, les mouvements n'auraient représenté que trop peu de Français et la France combattante, menée par le général de Gaulle, n'aurait pas paru crédible aux Alliés.* »



Le CNR comptait, dans ses rangs, des syndicalistes et des hommes politiques dès lors qu'ils ne s'étaient pas disqualifiés par leur attitude face à l'occupant. Une fois la France libérée, en 1945-46 chacune de ses forces entendait faire aux Français des propositions pour la reconstruction politique et économique du pays. De Gaulle avait, lui aussi, ses idées mais ne disposait d'aucune force organisée pour les promouvoir ! Il tenait à renforcer l'Etat et particulièrement son pouvoir exécutif. Après les difficultés de la grande dépression,

cette idée était largement partagée à la fin des années trente. Mais, après les années de Vichy, défendre l'idée d'un exécutif fort revenait à passer pour un suppôt du pouvoir personnel. Le 26 janvier 1946 spéculant sur le fait que l'on ne tarderait pas à le supplier de revenir, de Gaulle préféra démissionner. En 1947 il fonda le Rassemblement du Peuple Français mais sans grande conviction car, comme il le confia à Louis Terrenoire, « *Il faut que je vous dise la vérité. Je ne veux pas être ligoté. En 1946, j'ai refusé d'être ligoté par les partis, je ne veux pas l'être aujourd'hui par le Rassemblement* ». Mais, au même, il confiait qu'il voulait revenir au pouvoir pour achever l'œuvre de rétablissement de la grandeur de la France entamée le 18 juin 1940. Durant cette « *traversée du désert* », le 18 juin fut un efficace outil pour lutter contre l'oubli. Interdit d'antenne et privé des honneurs de la République, sauf pour les commémorations d'évènements de la Résistance, de Gaulle, chaque année, avait la possibilité de rappeler aux Français son existence le 18 juin. De 1946 à 1957 hors de la présence de toute autorité politique, il présida la cérémonie au Mont Valérien.

Le « cancer algérien » ramena de Gaulle aux affaires. A la mi-mai 1958, la concomitance de la chute du gouvernement Gaillard, de l'investiture de Pflimlin et de l'assassinat de trois soldats français capturés par le FLN, créa une situation à Alger que les activistes gaullistes ne laissèrent pas passer. A l'issue de l'hommage aux trois soldats, le 13 mai 1958, ce fut la prise du gouvernement général et la proclamation d'un Comité de salut public présidé par le général Salan. Ce prononciamiento plus que coup d'Etat, fit tomber l'autorité dans les mains de généraux qui ne savaient pas trop qu'en faire. L'aura du 18 juin fut un outil politique essentiel pour faire plier les politiques qui ne voulaient pas que de Gaulle fût investi comme

Président du Conseil. Il fallut attendre le 15 mai pour que Salan, ne sachant pas comment terminer sa harangue à la foule et poussé par Massu, lançât le nom de Gaulle, non sans avoir marqué une hésitation. Dans les minutes qui suivirent le secrétariat du RPF, à Paris, lança sur le fil de l'AFP « *Naguère le pays, dans ses profondeurs, m'a fait confiance pour le conduire tout entier jusqu'à son salut. Aujourd'hui, devant les épreuves qui montent de nouveau vers lui, qu'il sache que je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République.* » Première étape d'une communication aux termes minutieusement dosés entre des hommes politiques exigeant que de Gaulle désavouât les militaires pour être investi et de Gaulle soulignant qu'il ne pouvait avoir autorité sur les militaires et les faire obéir qu'après avoir été investi ! On connaît, tous, le « *Croyez-vous qu'à 67 ans je vais entamer une carrière de dictateur ?* »

De Gaulle avait compris que les généraux d'Alger, habitués à être peu commandés, souhaitaient conserver l'Algérie à la France. On peut comprendre sans approuver. Réalisant que l'affaire algérienne gênait la restauration de la grandeur française, il déclara le 11 avril 1961 « *la décolonisation est notre intérêt, par conséquent elle est notre politique* ». Lorsque le « quarteron de généraux en retraite » tenta de l'empêcher d'accorder l'indépendance à l'Algérie, le souvenir de 1940 fut à nouveau efficace pour faire plier les militaires quand ils prirent conscience qu'ils avaient été abusés.

De 1962 à 1969, il n'usa guère du souvenir du 18 juin comme outil politique. Les « événements de 1968 » montrèrent qu'il n'était pas efficient devant toutes les difficultés. Vieux de quatre-vingts ans d'âge, cet appel, lancé sur les ondes britanniques au moment où la France tombait sous la botte nazie, reste aujourd'hui très largement connu. Le seul énoncé de sa date, le 18 Juin, suffit pour que l'appel évoque pour celui qui l'entend le nom de de Gaulle, la Résistance et la Vème République.



Copyright photos : Musée de la Libération et W.C. Auteur inconnu - Getty - libre de droit

Espace Saint-Julien, projet intergénérationnel au cœur de la Cité

*Christophe de QUATREBARBES
Chevalier de l'ordre national du Mérite*

Oser

Il faut une certaine audace pour acheter l'ancien hôpital Saint Julien situé dans le centre-ville de Laval sans être ce qu'on appelle communément des « institutionnels ».

En effet, ce projet audacieux est l'histoire d'une poignée de bénévoles, aimant leur ville. Au départ, ils sont six ; certains, engagés dans des activités éducatives, font part de leur besoin pour trouver des locaux plus grands pour leurs jeunes en internat et pour ceux accueillis en activités périscolaires. Au fil des mois, des renforts arrivent et la réflexion commune permet d'aboutir à un projet répondant à un besoin plus large d'hospitalité et d'entraide en faveur des personnes.



L'ESPACE SAINT JULIEN

Il sera un lieu de vie intergénérationnel, construit autour de cinq pôles à partir de 2022 : une résidence seniors (plus de 60 logements en location), une résidence d'étudiant (une vingtaine), un internat (60 jeunes gens), un accueil périscolaire (40 enfants à partir de 7 ans), une micro-crèche (10 nourrissons) et trois lieux ouverts sur la ville (maison médicale, café solidaire, chapelle). A terme, plus de 300 personnes seront accueillies dans l'espace.

C'est un projet audacieux également financièrement car après en avoir défini les contours dans le détail, vient la phase d'acquisition pour un prix qui correspond à 1,7 ha en ville auquel s'ajoutent 6000 m² à réhabiliter totalement. Sur ce site se trouve également un patrimoine religieux à préserver. L'ensemble est très dégradé car inoccupé depuis plus de 10 ans.

Dans ce projet d'acquisition, l'équipe se trouve mise en concurrence avec deux promoteurs. C'est alors qu'une opportunité se présente : la rencontre avec un professionnel de l'immobilier qui, lui aussi, a visité le site. Cet entrepreneur, passionné de patrimoine, d'emblée adhère au projet, fait confiance à l'équipe et apporte son soutien financier. L'acquisition prend forme.

Quel est ce projet ? Il tire son origine d'une série de constats : l'augmentation inévitable du nombre de personnes âgées dans l'avenir immédiat, l'isolement et la fragmentation générationnelle, la désertification médicale, la recherche d'un soutien éducatif pour les familles. A tout cela se rajoute cette quête de sens et d'engagement qui stimule les relations sociales et construit l'avenir. Le projet se dessine : le lien intergénérationnel et le désir d'ouverture sur la ville en deviennent le fil directeur. Il est décidé que seniors, étudiants, adolescents, enfants, tout-petits seront présents sur le site. Ils se côtoieront grâce à plusieurs « pôles » : une résidence seniors, une résidence d'étudiants, un internat, un accueil périscolaire, une micro-crèche. Les activités s'y croiseront, dans le respect des personnes et pour le bénéfice de chacun, chacun pouvant apporter à l'autre : le senior à l'adolescent, l'étudiant à l'enfant, le jeune à l'ancien, etc..., tout cela selon son aptitude, comme dans une famille : c'est le cœur de la charte de l'espace St Julien.

Dans ce même périmètre, et faisant le lien avec l'extérieur parce que le projet se veut résolument ouvert sur la ville, une maison médicale, un café solidaire et la chapelle seront les lieux de soin, d'ouverture et de paix.

Pour passer de l'idée à la réalisation, il faut se structurer, cheminer sous les fourches du financement - « *compte sans argent est musette sans vent comme disaient nos anciens* »- Il convient de financer l'achat et la réhabilitation de ce grand ensemble, soit 11 millions d'euros. L'équipe de bénévoles s'étoffe en nombre et en savoir-faire. Elle se fixe une gouvernance, s'organise en fonds de dotation (FDD St Julien) partenaire majoritaire d'une SCI (SCI St Julien), s'adosse à un assistant à la maîtrise d'ouvrage de métier, et, au fil de rencontres providentielles, à un communicant, un informaticien, un juriste, etc...pour atteindre aujourd'hui une cinquantaine de bénévoles aux compétences diverses. Dans le même temps, les pôles montent aussi leur gouvernance, et deviennent autonomes sur le plan administratif tout en restant reliés par une charte commune qui donne cohérence à l'ensemble.

Le projet et l'organisation étant clarifiés, il est présenté à des fondations, à des entrepreneurs locaux, au public à travers de nombreuses actions de communication. Cette campagne de plusieurs années est intense, les bénévoles se démènent, laissant souvent pour un soir, pour un jour, femme, enfants, métier, loisir, et elle est fructueuse, puisqu'elle apporte le socle nécessaire à l'accord par deux banques pour l'emprunt de plusieurs millions d'euros.

Où en est-on ? A cette étape préparatoire de trois ans succède maintenant la phase des gros travaux de réhabilitation intérieure. Déjà de grosses restaurations ont pu être réalisées en urgence sur la chapelle pour la mettre « hors d'eau ». L'équipe plonge dans les études juridiques, dans les chiffrages de travaux, dans les avant-projets, projets, diagnostics divers, et confie aux professionnels le soin de conseiller sur les choix à prendre au fil des semaines en veillant aux coûts sans perdre la qualité attendue. C'est un défi car il faut faire du beau et du neuf dans l'ancien, et tenir la barre pour tendre vers les coûts et les délais affichés.



Les années 2021 et 2022 seront celles du grand chantier intérieur. Ce seront aussi celles de la poursuite de la levée de fonds, à travers la possibilité de défiscaliser les dons reçus des institutions, entreprises, personnes privées.

S'ouvrira alors l'espace St Julien. Là, se noueront concrètement les liens entre générations, faits d'engagement et de transmission. Là, le jeune sera appelé à sortir l'ancien de sa solitude et l'aider à se sentir utile, à trouver intérêt à la vie. Là, il sera amené à recevoir l'expérience et le savoir-faire de l'ainé, pour construire sa vie d'adulte. Là, se croiseront sur un même lieu le passé et le futur, dans le respect et à la mesure de chaque personne. A la créativité et l'énergie des jeunes répondront l'expérience et le savoir-faire des anciens, comme dans le creuset d'une famille où chacun tient sa place.

PARTICIPER AU PROJET COMME DONATEUR AU FONDS DE DOTATION.

Dons mécénat : crédit d'impôt sur les sociétés (60 % dans la limite de 5°/° du CA)

Dons IRPP : réduction sur le revenu imposable (66% dans la limite de 20% du revenu imposable)

Dons IFI : réduction sur l'IFI (75 % des sommes versées plafonnée à 50000 €)

effectués par virement bancaire

IBAN : FR76 1670 7001 0632
8218 8172 445

par chèque à l'ordre de
« *Fonds de dotation saint Julien* »
à adresser à :
Fonds Saint Julien,
14 rue Ste Anne, 53000 LAVAL

RETROUVEZ LES INFORMATIONS

www.espacesaintjulien.org ou sur Facebook et Twitter

Contactez contact@espacesaintjulien.org - 14 rue Ste Anne – 53000 LAVAL

L'ACTUALITE des ORDRES

Notre section a initié un partenariat avec les ordres nationaux et ministériels représentés sur notre territoire. Dans cet esprit, nous avons signé une convention lors de notre assemblée générale du 17 Septembre 2020.

Objectif : mieux se connaître, partager nos actions communes pour favoriser le rayonnement de nos ordres.

Pour illustrer notre objectif, nous avons une rubrique : « ACTUALITES DES ORDRES ».

Après la médaille militaire en novembre 2019, le mérite agricole en juillet 2020, la section mayennaise de la Légion d'honneur présidé par le Général Philippe MARVILLET nous présente :

Marie Léonide MASSERON (1855-1926)

SMLH



SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGIION D'HONNEUR

Première femme nommée chevalier de la Légion d'honneur en Mayenne

Directrice de l'Hôpital auxiliaire de Laval

Par Bernard SONNECK

Secrétaire SMLH53, Membre académie du Maine

Née à Laval le 16 novembre 1855, *Marie Léonide* était la benjamine des trois enfants du couple Henri Masseron, quincailler, et Anne Cécile Varenne. Elle venait après *Henri Joseph* (1848-1888), officier de marine, qui était administrateur des îles Tuamotu lorsqu'il est décédé d'une méningite à Papeete ; et *Adolphe* (1851-1945), qui sera industriel du textile et président de la Chambre de commerce de Laval. Les deux frères ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur : Henri en 1882, Adolphe en 1922.

Marie Léonide épousa en premières noces, le 26 novembre 1872 à Laval, Julien Outin, un marchand de vins en gros installé rue du Vieux-Saint-Louis. Son mari étant décédé le 4 avril 1912, à Laval, elle reprit le fond de commerce et se remaria le 2 juin 1919 avec Paul Even, conseiller de préfecture à Laval.

Elle présidait depuis le janvier 1908 le comité de Laval de l'Association des dames françaises pour les blessés des armées de terre et de mer, association existant à Laval depuis novembre 1889 et destinée à « secourir les blessés militaires en cas de guerre, porter secours aux civils en cas de calamités publiques ». La Croix-Rouge naîtra plus tard de la fusion de cette association (d'obédience catholique) avec la Société de secours aux blessés militaires (créée par Henri Dunant) et l'Union des femmes de France (d'obédience protestante).

Poursuivant l'œuvre de ses prédécesseurs, elle s'était impliquée dans le fonctionnement de l'ouvroir, dans lequel se confectionnait la lingerie nécessaire à un hôpital de blessés militaires ; avait fait procéder à l'achat

du matériel exigé par le service de santé ; avait créé en mai 1909 un cours d'infirmières et ouvert simultanément un dispensaire, pour aider à la formation de celles-ci. Ces efforts avaient abouti à l'acceptation et au classement le 9 novembre 1912 par le ministre de la guerre de **l'hôpital auxiliaire n° 204**, prévu pour s'installer, à la mobilisation, dans les locaux de l'Ecole normale d'instituteurs, mis à disposition par le conseil général. Ouvert à la déclaration de guerre sous la présidence de Marie Léonide Masseron (alors veuve Outin), cet hôpital qui comptait initialement 60 lits accueillit le 26 août 1914 ses premiers blessés et, porté rapidement à 120 lits, fonctionna jusqu'au 22 juin 1917, assurant plus de 60 000 journées d'hospitalisation au profit d'officiers et de soldats blessés ; il avait essaimé en ouvrant des annexes à Changé et Saint-Jean-sur-Mayenne, et aidé à créer l'hôpital annexe d'Andouillé. La présidente, accompagnée de plusieurs de ses dames, se rendit régulièrement dans les hôpitaux militaires installés au Lycée et à la caserne Schneider, pour y apporter aide matérielle et soins.



Marie-Léonide MASSERON, au premier rang, deuxième en partant de la gauche, fut directrice de l'hôpital 204 à Laval. Elle fut la première Mayennaise à recevoir la Légion d'honneur | Archives départementales de la Mayenne 10 FI 131.

L'hôpital ayant été fermé le 22 juin 1917 pour rendre, à la rentrée, l'Ecole normale à sa destination première, Marie Léonide créa *l'Oeuvre des réfugiés*, qui installa en octobre 1917 un hôpital 4 rue du Gravier à Avénières, dans un local appartenant aux hospices de Laval et précédemment occupé par une annexe de l'hôpital complémentaire 52 ; disposant de 60 lits pour incurables, cet hôpital dit *du Gravier* fournit plus de 48 000 journées d'hospitalisation aux réfugiés malades, d'octobre 1917 à août 1919. Elle organisa également, en février 1918, le *Phalanstère* de la rue du Val-de-Mayenne (120 lits), puis en mars de la même année celui de la rue Magenta (180 lits), et transforma les galeries de l'Industrie en asile de 450 lits, créant une industrie de la plume et une école d'apprentissage pour procurer occupation et ressources aux personnes accueillies. Elle organisa également, pendant toute l'épidémie de grippe, « particulièrement

violente à Laval en 1918 », des visites à domicile par des infirmières diplômées de l'Association des dames françaises.

« **Mme Even, veuve Outin, née Masseron (Marie Léonide)** » a été nommée chevalier de la Légion d'honneur par décret du 23 février 1921 (JO du 24), au titre du ministère de la guerre, pour titres exceptionnels : « *A dirigé pendant la guerre l'hôpital auxiliaire n°204 de Laval et a donné la mesure de ses brillantes qualités d'organisation et de direction. A participé au service de l'hôpital complémentaire n°27 en lui donnant une équipe d'infirmières qu'elle avait entraînés. Son activité s'est encore manifestée par les soins donnés aux réfugiés et à la population civile de Laval pendant la guerre* ».

Dans la lettre adressée le 12 avril 1921 au grand chancelier pour désigner la personne chargée de procéder à sa réception, elle écrivait : « *Je serais très désireuse de pouvoir porter ma décoration, dont je suis très fière, le 30 avril prochain, jour du mariage à Laval de ma fille Madeleine Outin. Cette cérémonie groupera autour de moi mes cinq enfants et leurs familles, elle réunira à la cathédrale de la ville les trois cents dames que je dirige ; elles en seront honorées puisqu'elles ont été et sont encore mes fidèles collaboratrices dans toutes les œuvres qui naissent de la guerre... Si la Légion d'honneur doit m'être remise publiquement, je demande que ce soit le Major de la Place ; dans le cas contraire, par Monsieur Abel Combarieu, ancien secrétaire général de la Présidence de la République, président de chambre à la cour des comptes, officier de la Légion d'honneur demeurant à Paris, 9 rue Pierre le Grand. Il vient à Laval le 28 avril prochain pour y être un des témoins du mariage de ma fille* ».

Avant d'être secrétaire général du cabinet civil de la Présidence, M. Jean François Abel Combarieu avait été, de mai 1882 à août 1887, secrétaire général de la préfecture de la Mayenne. Né à Cahors en 1856, il était sensiblement du même âge que Marie Léonide, et était déjà venu comme témoin au mariage en 1902 de l'autre fille, Marie Outin.

De son premier mariage, elle avait eu sept enfants : quatre garçons et trois filles, dont une décédée encore enfant.

L'aîné des garçons, *Julien Marie Henri Outin* (1875-1900), passé par l'École navale comme son oncle, est décédé prématurément à Toulon, enseigne de vaisseau.

Le deuxième, *Henri Marie* (1876-1938), diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris, était directeur des caves Pommery, à Reims, lorsqu'il fut rappelé à l'activité à la mobilisation. Il fit la guerre au sein du 25^e régiment d'infanterie territoriale, croix de guerre (2 citations), termina capitaine, nommé à ce titre chevalier de la Légion d'honneur le 16 juin 1920.

Le troisième, *René Pierre Emile* (1881-1951), diplômé de l'École supérieure de commerce de Nancy, s'établit dans un commerce d'épicerie en gros à Landerneau. Rappelé à l'activité dans un régiment d'infanterie non identifié, il termina la guerre lieutenant, croix de guerre (3 citations), 2 blessures, nommé chevalier de la Légion d'honneur le 16 juin 1920.

Le quatrième, *Jean Marie Joseph* (1885-1972), ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures, il fit la guerre comme officier de réserve dans l'artillerie, terminant capitaine, croix de guerre. Directeur général de l'entreprise *La précision mécanique*, il sera nommé chevalier le 31 octobre 1938 à l'occasion de l'Exposition universelle de 1937.

Sources : *Rapport du conseil d'administration sur l'œuvre accomplie par le comité d'août 1914 à fin 1920* - Imp. E. Lelièvre, Laval 1921 (Archives de la Mayenne, cote 1 J 546-1) – Dossier de LH (base Léonore) – Etat civil – *Journal Officiel*.

LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION



En dépit de la crise, nous avons maintenu le cap et réalisé un certain nombre de nos missions

UNE ASSEMBLEE GENERALE PLACEE

SOUS LE SIGNE DE LA COMMUNICATION CONVIVIALE

Le 17 septembre 2020, Monsieur le Préfet de la Mayenne, Jean Francis TREFFEL a chaleureusement accueilli notre Assemblée générale témoignant ainsi de l'engagement de l'Etat à nos côtés et de la reconnaissance de nos valeurs et de nos missions. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Notre président national Michel Lebon nous a fait l'honneur de participer à nos travaux marquant l'intérêt qu'il porte au rayonnement territorial de notre association nationale.

Notre section départementale a pour ambition de faire rayonner notre devise « Honneur, Solidarité, Mémoire dans les cœurs et les esprits ». Chacun des membres du comité œuvre dans ce sens.

Nous avons orienté nos actions sur 2 axes

- Communication auprès de jeunes générations
- Rayonnement dans la cité

Dans l'esprit de communication auprès de jeunes générations avec le concours des élèves BTS Communication du lycée d'Avesnières et de leurs professeurs nous avons réalisé le guide du protocole des cérémonies. Clin d'œil sympathique des lycéens qui ont réalisé ce document pour les jeunes sapeurs-pompiers.

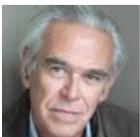
Notre Assemblée générale a été l'occasion de présenter les missions réalisées au cours de l'année 2019, dont le partenariat avec les classes défense et, l'attribution du prix Education Citoyenne aux élèves du Lycée Gaston LESNARD.

Notre association est riche de sa diversité, de son implantation sur l'ensemble de notre département : nos actions de proximité sont porteuses de lien social, de convivialité, de sens.

En application de nos statuts, le comité a été renouvelé par tiers. Nous avons accueilli un nouveau membre au sein de notre comité, notre compagnon, Loïc de POIX. Les membres du comité ont réélu à l'unanimité pour un mandat de 3 ans Françoise AUVINET, Présidente sortante.

A l'issue de notre Assemblée Générale nous avons concrétisé dans la convention le partenariat avec les Ordres Nationaux et Ministériels.

La France n'est pas qu'un espace, c'est une culture, c'est une Nation, c'est aussi une force indicible qui traverse les siècles et qui va parfois du déclin à la grandeur par le génie du renouveau, comme le disaient André Malraux et Charles de Gaulle.



En parfaite illustration de cette thématique notre ami Jean Christophe RAUZY, comédien, a rendu un hommage particulier à notre fondateur en interprétant une œuvre originale : « *Si le Mérite m'était conté* ».



Monsieur le Préfet de la Mayenne, Jean Francis TREFFEL, accueille notre Assemblée générale



Signature de la convention des Ordres

Alain FOURNOND, président AMOMA53 - Françoise AUVINET, président ANMONM53 - Philippe MARVILLET président SMLH53

Allocutions officielles
La communication du ministre de la Défense et des Anciens Combattants est lue par le Préfet ou le Maire (ou leur représentant). Ce message est à annoncer par le chef du protocole. Lorsqu'il y a d'autres allocutions, elles sont placées avant le message du gouvernement.

Dépôts des gerbes
Une fois la gerbe de fleurs déposée au pied du monument, le personnel se redresse, recule et marque un temps de recueillement de 10 secondes puis regagne son emplacement.

Aux morts
Cette phase suit immédiatement le dépôt de gerbes (ou le message de la flamme selon le cas). L'organisateur commande aux morts et la saluante aux morts restant, suite d'une minute de silence puis de la Héraldique.

Remise des décorations
Lors des cérémonies, des sapeurs-pompiers sont mis à l'honneur soit par des remises de médailles soit par une promotion de grade.

Départ des autorités
Cette étape clôture la cérémonie.

GUIDE PRATIQUE DES CÉRÉMONIES
JEUNE SAPEUR POMPIER

Guide des cérémonies réalisé par les élèves du lycée d'Avesnières

le 15 octobre 2020

**REMISE de DON à la
BANQUE ALIMENTAIRE**

La Mayenne est fière de son tissu associatif engagé attentif à autrui soucieux d'apporter le réconfort et le soutien aux plus fragiles. La banque alimentaire de la Mayenne s'illustre par son remarquable engagement que notre section a voulu soutenir. Notre compagnon Yves BEGHIN a œuvré durant de nombreuses années en son sein en tant que président.



**REMISE du PRIX du
BENEVOLAT
à Philippe COLAS,**

Professeur au collège Léo FERRE pour son engagement auprès des collégiens des classes défense :
transmission aux jeunes générations de l'esprit de citoyenneté, de civisme, d'engagement



CENTENAIRE DE NOTRE COMPAGNON ROGER DESPLANQUES

Hommage à notre compagnon Roger DESPLANQUES au parcours exceptionnel

Hymne à la vie, à l'optimisme, as de l'armée de l'air, dont il avait fait sienne la devise « faire face », la République a reconnu ses « mérites distingués » en nommant Roger DESPLANQUES officier de l'Ordre National du Mérite le 27 novembre 1981.

Le 16 juillet 2020 jour anniversaire de ses 100 ans notre président d'honneur Gilbert Prod'homme lui a remis la médaille de l'ONM.



Bilan 2020 ANMONM 53

- 1- Conférence de notre compagnon Francis PENARD sur le système judiciaire français : *système séculaire aux nombreuses réformes depuis 60 ans*
- 2- Mise en œuvre de la Chaine HERVE : soutien à nos compagnons durant le confinement COVID19.
- 3- Chroniques Radio : été 2020.
Témoignage de nos compagnons
- 4- Actions COVID 2019 :
 - Don à la banque alimentaire de la Mayenne pour son action auprès des plus démunis
 - Don à l'INSERM pour la recherche du vaccin COVID 19
- 5- Attribution du Prix du Bénévolat à Philippe COLAS, professeur au collège Léo FERRE pour son engagement auprès des collégiens des classes défense : *transmission aux jeunes générations de l'esprit de citoyenneté, de civisme, d'engagement.*
- 6- AG automne 2020 à la Préfecture de la Mayenne
 - Signature de la Convention entre les Ordres Nationaux et Ministériels
 - Commémoration de l'année mémorielle DE GAULLE par Jean christophe RAUZY (comédien) « si le mérite m'était conté »
- 7- Formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers : *manuel du protocole des cérémonies en partenariat avec les étudiants BTS Communication du lycée d'Avesnières*
- 8- Rencontres des maires :
LAVAL - MAYENNE - CHATEAU GONTIER sur MAYENNE
Présentation de nos actions et de nos partenariats



Perspectives 2021 ANMONM 53

1. Mercredi 27 janvier : présentation de l'engagement des Armées durant le Confinement par le Délégué Militaire Départemental.
2. Participation au concours national du prix Education Citoyenne
3. Visite d'entreprises :
 - Groupe GRUAU : visite de l'Aventure Gruau par notre compagnon Patrick GRUAU
 - Corderie Henri LANCELIN à ERNEE
4. Rencontre des Arrondissements : Nord, Sud, Centre
5. Jeudi 18 Novembre, Conférence Annuelle ANMONM/SMLH au Conseil départemental : *Christian FERAULT, agronome, économiste sur le thème de la Sécurité alimentaire mondiale.*

LE COMITE DE NOTRE SECTION DEPARTEMENTALE ANMONM53

Françoise AUVINET
Présidente

Gilbert PROD'HOMME
Président honoraire

Michel LIEBERT
Vice-président Nord

Sophie GEISSLER
Vice-présidente Centre

Joseph CHAINEAU
Vice-président Sud

Jean- Luc ALLUARD
Secrétaire

Louis Gérard LECHAT
Trésorier

LES COMMISSIONS

Communication et Informatique

Jean Luc ALLUARD
Réalisation newsletter
Création site internet de la section
mayennaise

Prix et Animation

Hervé GEROLAMI
Attribution prix du civisme et du bénévolat
Organisation de conférences

Développement et protocole

Michel LIEBERT
Partenariat avec comité médailles
jeunesse et sports
Conventions avec les associations civiques
et patriotiques locales
Organisation des cérémonies

Partenariats

Loïc de POIX
Interventions auprès des classes Défense
Création de la chaîne de solidarité Hervé

Porte Drapeau

Michel COSME

Porte Drapeau adjoint

Albert TOQUER

Membres

Maddy Arthuis - Yves Beghin -Thérèse Bouron – Guy Henri de Landevoisin -
André Mesnard - Sylvie Letendre - Louis Mortier - Nathalie Planchais - Jacques
Perrin - Jean Yves Pichereau - Stéphane Tourtelier



NOMINATION DE DANIEL COQUELIN

« WEBMASTER » DE NOTRE SITE

www.section53.anmonm.com

Ils nous ont rejoints en 2020

- Catherine MOREAU
- Christophe LAMBERT
- Bruno BOUYGUES

Nos Peines

- Daniel VERSCHEURE
- Ange LE COZ
- Gaston NAIL
- Jacques BARTIER

- Alain FOURMOND, Président de l'AMOMA53,
Association des Membres de l'ordre du Mérite Agricole
Nous saluons son engagement au partenariat des ordres.



Newsletter de l'ANMONM53 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite de la MAYENNE

Directeur de la publication : Françoise AUVINET - 06.11.97.04.41 - francoise.auvinet@yahoo.fr

Comité de rédaction : Françoise AUVINET, Jean-Luc ALLUARD, Michel LIEBERT, Hervé GEROLAMI,

Conception - rédaction : Jean-Luc ALLUARD

La Newsletter de l'ANMONM 53 est éditée par la section ANONM de la Mayenne , 14 rue des Fossés 53000 LAVAL